



COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance de **21 septembre 2021**

Compte rendu affiché le

Date de convocation du conseil municipal le **17 septembre 2021**

Présidente : **Madame Hélène GEOFFROY, La Maire**

Secrétaire de séance : **Monsieur Frédéric KIZILDAG**

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	39

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Stéphane GOMEZ, Kaoutar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Muriel LECERF, Philippe MOINE, Myriam MOSTEFAOUI, Roger BOLLIET, Nadia LAKEHAL, Michel ROCHER, Josette PRALY, Patrice GUILLERMIN - DUMAS, Nassima KAOUAH, Pierre DUSSURGEY, Fatma FARTAS, Pierre BARNEOUD - ROUSSET, Bernard RIAS, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Joëlle GIANNETTI, Liliane GILET-BADIOU, Véronique STAGNOLI, Frédéric KIZILDAG, Dehbia DJERBIB, Charazède GAHROURI, Harun ARAZ, Abdoulaye SOW, David LAÏB, Sacha FORCA, Richard MARION, Ange VIDAL

Objet :

Dotation politique de la Ville 2021

V_DEL_210921_21

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

**Antoinette ATTO à Stéphane GOMEZ
Yvan MARGUE à Nadia LAKEHAL
Eric BAGES-LIMOGES à Matthieu FISCHER
Christine JACOB à Muriel LECERF
Nordine GASMI à Ange VIDAL
Carlos PEREIRA à Ange VIDAL
Christine BERTIN à Sacha FORCA
Audrey WATRELOT à Sacha FORCA**

Membres absents :

Ahmed CHEKHAB, Nacera ALLEM, Mustapha USTA, Maoulida M'MADI

Envoyé en préfecture le 30/09/2021

Reçu en préfecture le 30/09/2021

Affiché le



ID : 069-216902569-20210921-V_DEL_210921_21-DE

Rapport de Monsieur GOMEZ,**Mesdames, Messieurs,**

La dotation politique de la ville (DPV), créée par la loi de finances pour 2009, vise à soutenir les actions des communes inscrites dans les dispositifs en faveur des quartiers prioritaires. Cette dotation soutient des projets d'investissement ou de fonctionnement qui correspondent aux objectifs fixés par le contrat de ville. Les projets doivent se réaliser en quartier politique de la ville (QPV) ou à proximité de ceux-ci, dans une logique de « quartier vécu ».

En 2021, les communes éligibles à la DPV réunissent les trois conditions cumulatives suivantes :

- avoir été éligible à la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale (DSU) au moins une fois au cours des trois derniers exercices et, pour les communes de 10 000 habitants et plus, faire partie des 250 premières communes éligibles de cette strate démographique au moins une fois au cours des trois derniers exercices. Depuis 2018, la condition de classement des communes de 5 000 à 9 999 habitants n'existe plus : le fait d'avoir été éligible à la DSU au moins une fois au cours des trois derniers exercices suffit à remplir cette première condition ;

- présenter une proportion de population située en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) égale ou supérieure à 19% de la population INSEE de la commune au 1er janvier 2016 ;

- faire partie du périmètre d'intervention de la politique de la ville.

En 2021, 29 761 personnes, soit 59 % de la population de Vaulx-en-Velin, résident en quartier prioritaire.

Dans le cadre de la DPV 2021, la décomposition des projets et des montants des opérations proposées par la ville est la suivante :

1- Accueil, animation et organisation d'activités, d'actions et d'événements à destination des jeunes vaudais de 11 à 25 ans

Les actions en faveur de la jeunesse, toute l'année et plus particulièrement durant la période estivale, sont essentielles à l'accompagnement des nouvelles générations dans leurs parcours et leur vie quotidienne. Des actions spécifiques sont développées par le service jeunesse afin de renforcer l'accompagnement aux projets et à l'insertion professionnelle, à la citoyenneté, etc... Plusieurs objectifs sont visés :

- investir l'espace public par des manifestations culturelles, sportives et relatives à la vie sociale ;

- privilégier l'accès aux actions de formation qualifiante en direction des demandeurs d'emploi issus des quartiers prioritaires, et notamment des jeunes ;

- soutenir les initiatives innovantes de promotion de la citoyenneté développées auprès du public jeune.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

	Montant (en euros)
Coût de l'opération TTC	276 782,00
Financement DPV 2021	110 000,00
Reste à charge ville	166 782,00
Total	276 782,00

2- Activ'été 2021

Le projet d'activ'été a pour objectif d'offrir des activités diversifiées aux enfants et adolescents, adaptées à leurs besoins durant l'été. Comme les années précédentes, il s'agit de proposer des manifestations culturelles, sportives et de soutenir et développer la dynamique sportive sur la Ville. Pour l'année 2021, en réponse au besoin de loisirs renforcé par le contexte de crise, il est proposé comme en 2020, un accueil en soirée sur le plateau Rousseau, pour une durée de 4 semaines. Le dispositif a été adapté aux mesures de protection sanitaire, avec davantage d'actions et d'activités réalisées en proximité.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

	Montant (en euros)
Coût de l'opération TTC	390 000,00
Financement DPV 2021	247 000,00
Reste à charge ville	143 000,00
Total	390 000,00

3- Actions culturelles d'été

De juin à août 2021, une programmation culturelle de plein air ainsi que des ateliers de pratiques artistiques, culturelles ou scientifiques sont proposés aux habitants :

- une programmation pilotée par la Direction des Affaires Culturelle en lien avec les équipements culturels municipaux (Centre Culturel Communal Charlie Chaplin, l'Ecole des Arts, le Planétarium, le Cinéma Les Amphis et le Réseau de Lecture Publique), les services municipaux et en collaboration avec les associations artistiques et culturelles de la Ville ;

- une offre accessible au plus grand nombre, équilibrée, est proposée sur les différents quartiers de Vaulx-en-Velin ;

- une attention particulière portée aux habitants des QPV, à l'enfance et à la jeunesse.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

	Montant (en euros)
Coût de l'opération TTC	147 970,00
Financement DPV 2021	70 000,00
Reste à charge ville	77 970,00
Total	147 970,00

4- Gestion de l'EAJE Marie Louise Saby

Le nouvel Établissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) Marie Louise Saby accueille depuis 2019 quarante-quatre berceaux au sein de l'équipement René Beauverie, notamment des enfants issus de quartiers « politique de la ville ». Cet équipement est géré par le biais d'une délégation de service public et répond aux exigences de la collectivité en matière de développement de l'enfant, d'inclusion et de développement durable. Le coût correspond au prix de la délégation de service public et à la valorisation du temps passé par le personnel Ville pour assurer son suivi.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

	Montant (en euros)
Coût de l'opération TTC	
Financement DPV 2021	65 000,00
Reste à charge ville	77 000,00
Total	142 000,00

5- Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations

La ville de Vaulx-en-Velin porte un Plan territorial de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations, cosigné par la Ville, l'État, la Région, la Métropole, le Défenseur des Droits et la LICRA depuis 2014. Les actions du plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations sont mises en œuvre par les structures retenues dans le cadre de l'appel à projets annuel (financement maximum de 2 000 euros), la collectivité et les partenaires institutionnels et associatifs du plan. Ceux-ci participent au comité de pilotage qui définit les objectifs annuels et rend compte des actions réalisées. Cette démarche s'inscrit dans l'objectif du contrat de ville de soutenir les initiatives innovantes de promotion de la citoyenneté, développées auprès du public jeune.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

	Montant (en euros)
Coût de l'opération TTC	194 000,00
Financement DPV 2021	100 000,00
Autres financements	40 000,00
Reste à charge ville	54 000,00
Total	194 000,00

6- Travaux antenne MMI'e

La commune de Vaulx-en-Velin fait de l'emploi une de ses priorités. A ce titre la Ville et la Métropole, à travers la structure de Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi (MMI'e), optimiseront l'ensemble des services liés à l'accompagnement des entreprises et des demandeurs d'emploi ainsi qu'à la création d'emplois.

La première phase des travaux concerne la création d'un cyberspace et d'un space « entreprises ».

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

	Montant (en euros)
Coût de l'opération TTC	304 000,00
Financement DPV 2021	120 000,00
Demande en cours DSIL	120 000,00
Reste à charge ville	60 000,00
Total	304 000,00

7- Groupe scolaire Wallon

Situé avenue Jean Moulin, le groupe scolaire Wallon a été rénové en 2014. La reprise de l'étanchéité du toit-terrasse, à la suite d'infiltrations permettra d'améliorer le confort des enseignants, des élèves et du personnel municipal.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

	Montant (en euros)
Coût de l'opération TTC	100 000,00
Financement prévisionnel DPV 2021	80 000,00
Reste à charge ville	20 000,00
Total	100 000,00

8- Équipement mutualisé ville campus – première phase

La ville de Vaulx-en-Velin s'est engagée avec les écoles du campus dans la construction d'un équipement mutualisé implanté dans la ZAC Hôtel de Ville à proximité du campus. Il constitue un élément physique du continuum universitaire. Il permettra un usage partagé entre la Ville, ses habitants, les acteurs locaux et le monde de l'enseignement secondaire et supérieur. C'est un lieu de rencontres et d'échanges qui favorisera la progression des jeunes et leur montée en compétence. Il accueillera l'équipe du campus des métiers et des qualifications « ville intelligente ».

C'est un lieu de diffusion du savoir où s'associent réflexion et partage sur les pratiques professionnelles, formations et dialogues. Il contribuera à l'excellence et à la valorisation du territoire.

Il est proposé le cofinancement de la DPV sur la première phase de ce projet.

Le plan de financement prévisionnel de l'opération est le suivant :

	Montant (en euros)
Coût de l'opération TTC	1 260 000,00
Financement prévisionnel DPV 2021	1 008 000,00
Reste à charge ville	252 000,00
Total	1 260 000,00

Synthèse des actions proposées

La somme globale au titre de la DPV pour l'année 2021 est de 1 800 000 euros, soit une augmentation de 12,5 % par rapport à l'enveloppe de 2020, qui s'élevait à 1 600 000 euros.

En synthèse, les actions pour lesquelles sont obtenus des financements dans le cadre de la dotation politique de la ville sont les suivantes :

Intitulé de l'opération	Coût total : HT pour investissement TTC pour fonctionnement	DPV 2021	Autres financements publics	Commune
1- Accueil, animation et organisation d'activités, d'actions et d'événements à	276 782,00	110 000,00		166 782,00

destination des jeunes vaudais de 11 à 25 ans.				
2- Activ'été 2021	390 000,00	247 000,00		143 000,00
3- Actions culturelles d'été	147 970,00	70 000,00		77 970,00
4- Délégation de service public petite enfance	142 000,00	65 000,00		77 000,00
5- Plan de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations	194 000,00	100 000,00	40 000,00	54 000,00
6- Travaux maison métropolitaine pour l'emploi et l'insertion	304 000,00	120 000,00	120 000,00	64 000,00
7- Travaux d'étanchéité du GS Wallon	100 000,00	80 000,00		20 000,00
8- Equipement mutualisé ville campus – première phase	1 260 000,00	1 008 000,00		252 000,00
TOTAL	2 810 752,00	1 800 000,00	160 000,00	854 752,00

En conséquence, je vous propose :

► d'approuver les actions proposées dans le cadre de la DPV 2021 et leur plan de financement prévisionnel ;

► d'autoriser Madame la Maire à signer les conventions afférentes à cette dotation pour le versement de la DPV 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 30/09/2021

Reçu en préfecture le 30/09/2021

Affiché le

SLOW

ID : 069-216902569-20210921-V_DEL_210921_21-DE

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement ;

Vu la loi de finances pour 2021 et l'inscription de crédits alloués à la dotation politique de la ville (DPV) ;

Considérant l'éligibilité de la ville de Vaulx-en-Velin à la DPV et la nécessaire mise en œuvre d'actions et de projets dans les quartiers prioritaires (QPV) du territoire ;

Entendu le rapport présenté le 21 septembre 2021 par Monsieur Stéphane GOMEZ, premier adjoint, délégué aux Finances, aux Marchés publics, à la Politique de la Ville, au Renouvellement Urbain, au Conseil citoyen, au Transport et aux Mobilités ;

Après avoir délibéré, décide :

▶ d'approuver les actions proposées dans le cadre de la DPV 2021 et leur plan de financement prévisionnel ;

▶ d'autoriser Madame la Maire à signer les conventions afférentes à cette dotation pour le versement de la DPV 2021.

Nombre de suffrages exprimés : 39
Votes Pour : 33
Votes Contre : 3
Abstention : 3
Sans participation : 0

Ainsi fait et délibéré le mardi 21 septembre 2021.

Pour extrait conforme,

#signature#